

Centre d'observation et d'interprétation marine à la pointe Noire

M. Charles Lapointe, alors ministre d'État aux Relations extérieures, au nom de M. John Roberts, ministre de l'Environnement, a annoncé, le 29 juillet, la signature, par la Société linnéenne du Québec et Parcs Canada, d'un bail de cinq ans en vertu duquel la Société linnéenne gèrera les propriétés de Parcs Canada situées à la pointe Noire, sur la rive sud de l'embouchure de la rivière Saguenay, face à Tadoussac. Cette entente a permis à la Société linnéenne d'inaugurer, le 2 août dernier, une première halte côtière au pays. La nouvelle vocation de la pointe Noire n'entravera en rien son rôle d'aide à la navigation pour le trafic maritime à l'embouchure du Saguenay.

Les objectifs que la Société linnéenne et Parcs Canada poursuivent dans l'établissement de cette halte côtière sont, d'abord, de sensibiliser le public à l'importance de conserver, dans leur état naturel, les ressources marines remarquables de l'embouchure du Saguenay; et ensuite, de rendre la pointe Noire accessible au public. L'endroit offre une vue exceptionnelle sur le Saguenay et le Saint-Laurent, rendant ainsi facile l'observation des mammifères marins, dont les bélugas, qui abondent dans ce secteur.

Plusieurs points d'observation jalonnent la halte côtière de la pointe Noire,



La halte côtière de la pointe Noire sur la rive sud de l'embouchure du Saguenay (Québec).

dont le balcon de la maison du gardien du phare, d'où le visiteur aura le loisir d'observer le Saguenay, son embouchure, le trafic maritime, le village de Tadoussac et la faune marine et ailée qui fréquente les environs. Cette ancienne propriété de Transports Canada sera dotée en 1984 d'un centre d'interprétation équipé de maquettes, d'expositions et de montages audiovisuels.

L'ouverture de cette halte côtière au Canada permet à la Société linnéenne de

poursuivre ses objectifs de vulgarisation des sciences naturelles et de protection de la nature et de ses ressources, qui lui ont récemment valu le prix du gouverneur général du Canada pour la conservation, décerné par l'Association de l'industrie touristique du Canada.

De plus, la halte côtière de la pointe Noire permettra à Parcs Canada de sensibiliser le public aux raisons qui favorisent la création d'un parc marin national à l'embouchure du Saguenay.

Une école canadienne ouvre ses portes à Hong Kong

Un groupe d'hommes d'affaires canadiens et chinois ont mis sur pied, à Hong Kong, une école qui offrira les cours de treizième année et bénéficiera des services d'inspection du ministère ontarien de l'Éducation.

Selon Henry Ching, l'un des copropriétaires de l'établissement, la Canadian Overseas Secondary School est la première école canadienne qui ouvrira ses portes à Hong Kong.

Le niveau d'enseignement

L'établissement offrira des cours de treizième année, pour commencer, mais ses propriétaires espèrent pouvoir accueillir plus tard les élèves de douzième année.

Les enseignants, le personnel et le matériel didactique seraient canadiens.

L'école s'adresse d'abord aux élèves de l'Extrême-Orient qui désirent s'inscrire à des universités canadiennes après leur école secondaire.

En Ontario, les élèves qui ont terminé les quatre années habituelles de l'école secondaire peuvent s'inscrire aux collèges communautaires, à condition de faire une année supplémentaire au secondaire, la treizième année, avant d'entrer à l'université.

L'inspection pédagogique

Un porte-parole du ministère ontarien de l'Éducation, M. Robert Hunter, a affirmé que le ministère assurera l'inspection pédagogique de l'école environ trois fois par année, inspection qui se fera entièrement aux frais de l'école.

Le programme d'études offert aux élèves de Hong Kong sera le même qu'en Ontario et répondra aux normes provinciales. Cette inspection permettra à l'école de décerner, à ceux qui réussiront, le diplôme de treizième année.

Selon M. Hunter, il n'est pas rare que

le ministère assure l'inspection d'écoles à l'étranger, comme cela se passe déjà depuis une quinzaine d'années dans une école suisse. On fera aussi l'inspection d'une école qui ouvrirait ses portes en Malaisie, au printemps dernier.

Des Québécois aux vendanges

D'ici la fin du mois de septembre, 400 Québécois iront participer aux vendanges en France à la suite d'une invitation du « Club des 4 vents », un organisme français mandaté par le ministère du Travail de ce pays. Ce programme d'échanges entre le Québec et la France, auquel participent une centaine de viticulteurs, permettra aux travailleurs d'obtenir un revenu d'appoint au cours de leur séjour dans ce pays. Une centaine de Français participeront, pour leur part, à la cueillette des pommes dans la région de Rougemont.